

Consultation des personnels

Vous avez parlé !

Voici ce que vous nous avez dit…

et ce que nous allons porter.

3 / 4	**67 %**	**69 %**
disent ne pas être satisfaits	d'avis défavorables sur la rémunération	attendent des négociations nationales

Vous avez été **9 627 agents** à répondre à notre consultation du 19 mars au 30 mai 2026, dans toutes les directions et tous les corps du ministère : administration pénitentiaire, services judiciaires, protection judiciaire de la jeunesse, secrétariat général. **Merci !**

Vos réponses dessinent un constat clair, chiffré et sans ambiguïté. Elles donnent à **UNSa Justice** un mandat mais surtout la crédibilité et la légitimité nécessaires dans nos revendications face à notre administration trop souvent dans le déni. Grâce à votre participation, nos priorités sont objectivées.

Ce document restitue les résultats, vos propres mots et les revendications que nous porterons en votre nom.

L'essentiel en six points

1. Une insatisfaction majoritaire.

3 agents sur 4, se disent insatisfaits ou très insatisfaits de leur situation au travail.

2. La rémunération, point le plus dégradé.

Deux réponses sur trois sont défavorables (67 %) , seulement 15 % sont favorables.

3. Ce qui use le plus : les conditions de travail et le manque de reconnaissance.

Parmi les quatre rubriques, ce sont de loin elles qui pèsent le plus sur votre moral : 74 % du poids total.

4. Le sous-effectif, fil rouge de vos témoignages.

Le mot « manque » est l'un des plus employés dans vos commentaires.

5. Une usure qui s'installe avec les années.

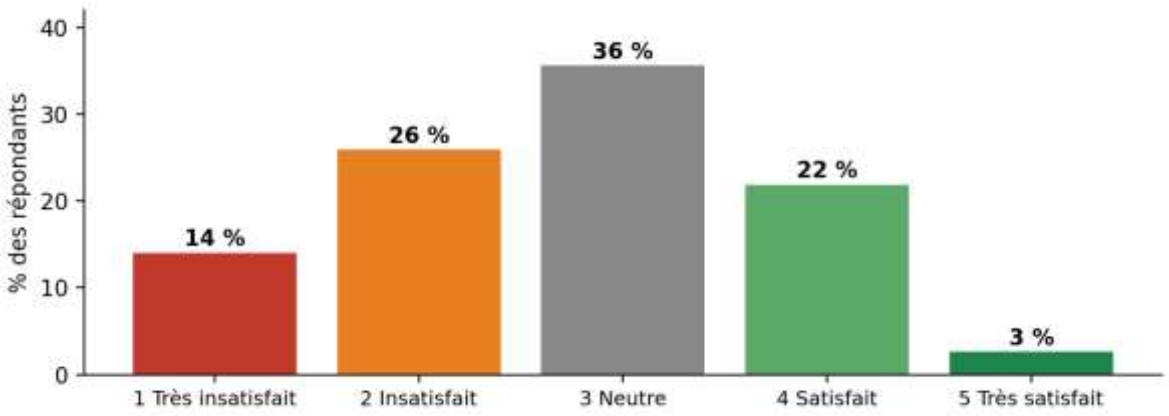
3 agents sur 4 se disent insatisfaits.

6. Un mandat clair pour l'action collective.

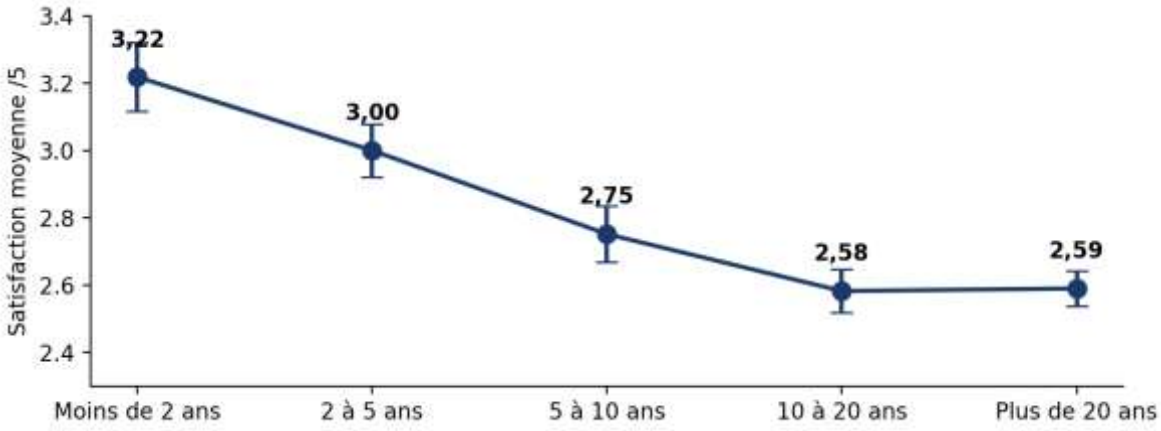
69 % attendent de leur syndicat des négociations nationales, 66 % une défense collective.

Votre moral au travail

Nous vous avons demandé de noter votre satisfaction générale au travail, de 1 à 5. Le résultat est sans appel : 3 agents sur 4 ne se disent pas satisfaits : 40 % se déclarent insatisfaits, contre 25 % se déclarants satisfaits.



L’usure professionnelle est réelle

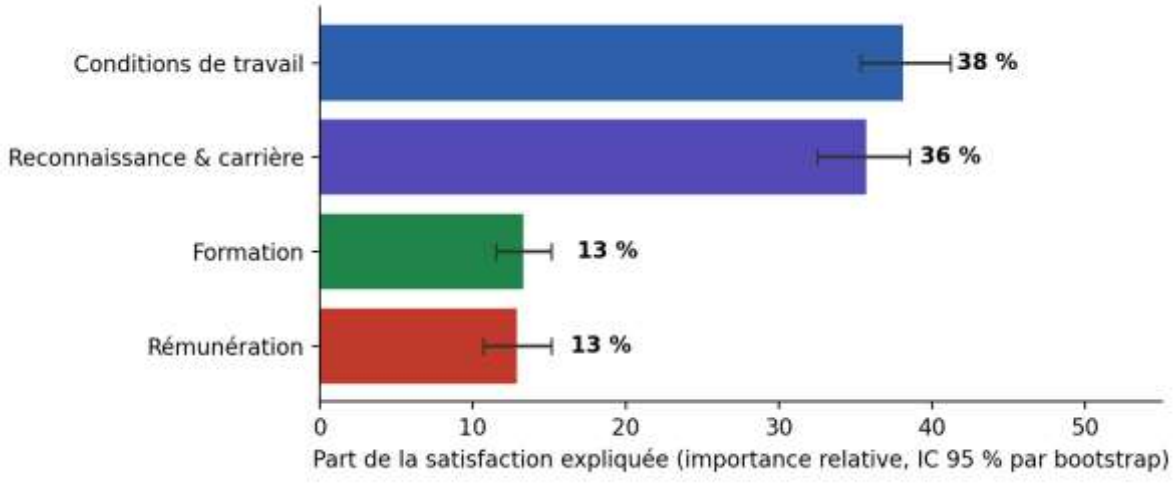


La satisfaction chute nettement au cours des dix premières années de carrière, puis reste à son niveau le plus bas. Plus la carrière avance, plus la satisfaction recule.

> *« Je trouve que le travail aujourd’hui a beaucoup changé : moins de personnel et plus de travail, pas de reconnaissance de la hiérarchie. Je suis bien contente d’être près de la retraite, et je plains les jeunes greffiers et greffières qui commencent leur carrière. »*
>
> **DSJ — Greffier ou cadre-greffier** — Femme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d’ancienneté

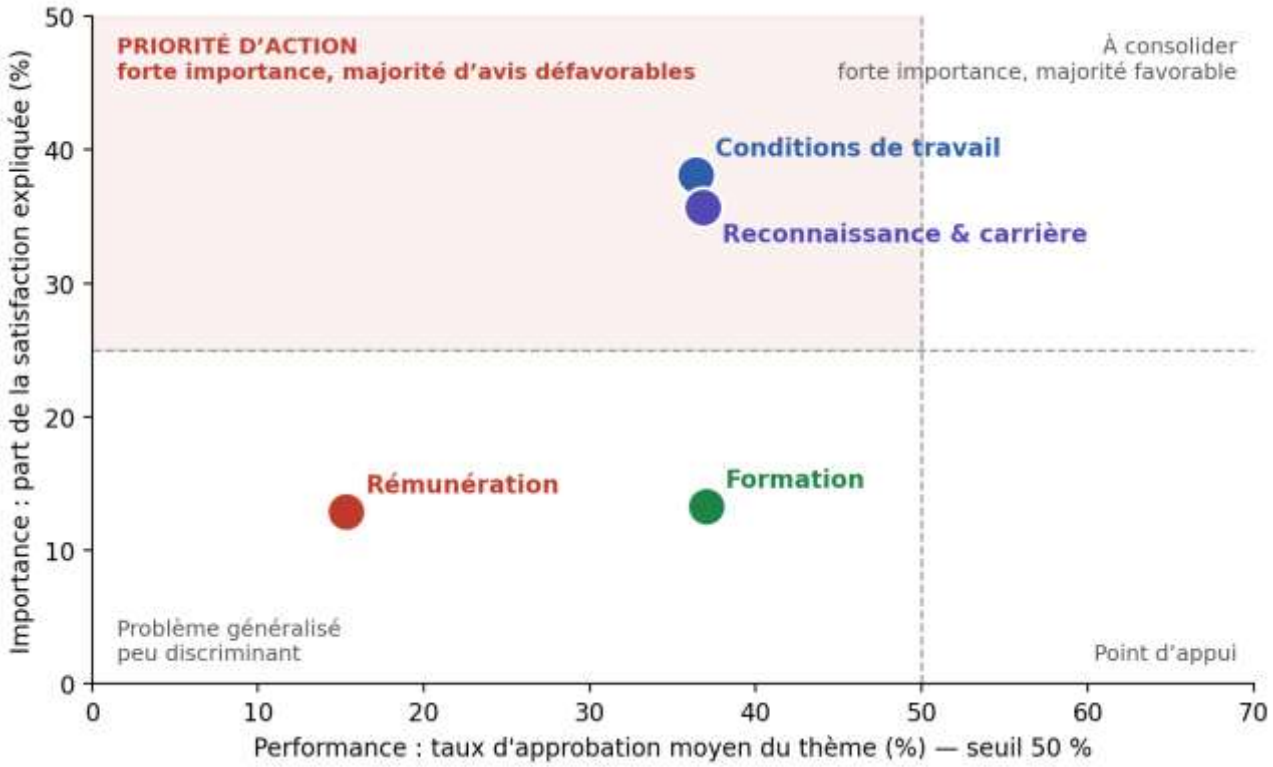
Vos difficultés au quotidien

Savoir ce qui est mal noté ne suffit pas : nous avons cherché ce qui fait réellement la différence entre un agent qui tient et un agent qui décroche. L'analyse statistique de vos réponses est très nette.



Conditions de travail et reconnaissance : à elles deux, elles représentent 74 % de ce qui explique votre moral. C'est là que tout se joue au quotidien : effectifs, charge, outils, soutien de la hiérarchie, considération.

Et le salaire ? Il est le point le plus mal noté, et de loin. Deux agents sur trois en sont mécontents, y compris la moitié des agents satisfaits de leur travail : c'est une injustice largement partagée. Voilà pourquoi la revendication salariale est une question de justice, et pourquoi elle ne peut pas être la seule. Une hausse de salaire sans moyens ni reconnaissance ne suffirait pas.



Rémunération : une injustice partagée

15 %	67 %
d'avis favorables	d'avis défavorables

Ce que vous en dites

« Les sujétions particulières (nuits, week-ends, jours fériés) sont suffisamment compensées »	**3 %** sont d'accord
« Les primes spécifiques (PSS, astreintes) me semblent justement calculées »	**5 %** sont d'accord
« Le régime indemnitaire (IFSE, CIA, PSS, primes spécifiques) me paraît lisible et équitable »	**7 %** sont d'accord
« Le déroulé de carrière (corps en 3 grades) apporte une progression salariale satisfaisante »	**11 %** sont d'accord

« Salaire clairement insuffisant au vu des responsabilités et de la charge de travail. Nous sommes les petites mains oubliées. »

DSJ — Adjoint administratif — Homme, 35 - 44 ans, 2 à 5 ans d'ancienneté

« On n'a quasiment pas d'augmentation de salaire après des années de travail ; la charge du travail augmente mais à l'inverse le niveau de salaire est quasiment plat. »

DSJ — Greffier ou cadre-greffier — Femme, 45 - 54 ans, 5 à 10 ans d'ancienneté

« Rémunération trop faible au vu de notre métier. Accès à un grade supérieur assez compliqué malgré 16 années dans l'administration. »

DGAP — Surveillance, Corps d'encadrement et d'application — Homme, 35 - 44 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Salaire totalement inadapté en comparaison de la charge de travail, des responsabilités et des demandes incessantes de l'administration. »

DPJJ — CADEC, RUE, DSPJJ — Homme, 45 - 54 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

L'UNSa Justice revendique :

- Une revalorisation du point d'indice qui suive enfin l'évolution du coût de la vie.
- Une juste compensation des sujétions : nuits, week-ends, jours fériés, astreintes.
- Un régime indemnitaire lisible et équitable, avec des critères connus de tous.
- La prise en compte des primes dans le calcul de la retraite.
- Des déroulés de carrière qui offrent une vraie progression salariale…

Conditions de travail : le manque de moyens au quotidien

64 % Considèrent ne pas avoir les moyens nécessaires	**38 %** C'est l'impact sur le moral des agents

Ce que vous en dites

« Les applicatifs (Cassiopée, Portalis…) sont fiables et ne génèrent pas de travail supplémentaire »	**7 %** sont d'accord
« Le problème de sous-effectif n'impacte pas mon quotidien de travail »	**14 %** sont d'accord
« Les équipements de sécurité sont suffisants et en bon état »	**13 %** sont d'accord
« Le niveau de charge opérationnelle et administrative demandé est compatible avec une organisation de travail soutenable »	**14 %** sont d'accord

« La plus grande difficulté rencontrée dans notre métier est l'absence récurrente de personnel. On nous demande la continuité du service public sans nous donner les moyens humains de la faire dans des conditions satisfaisantes. Nous sommes en sous-effectif permanent. C'est une souffrance pour les services de greffe et les chefs de service. »

DSJ — DSGJ — Femme, 35 - 44 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Sous-effectif permanent. […] Des journées de 13 h 15 parfois seul alors qu'il faudrait être minimum trois agents. Des nuits parfois seul également au lieu de deux agents. »

SG — Fonctionnaire catégorie B — Homme, 45 - 54 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Moins d'effectif, pas de remplacement des départs, avec plus de travail dans l'urgence : mode de vie au travail hyper dégradé. »

DGAP — Filière technique — Homme, 45 - 54 ans, 5 à 10 ans d'ancienneté

L'UNSa Justice revendique :

- Un plan de recrutement à la hauteur des besoins et le remplacement systématique des départs.
- Une charge de travail mesurée, soutenable et compatible avec les horaires.
- Des outils informatiques fiables, conçus avec les agents qui les utilisent.
- Des équipements de sécurité suffisants et entretenus…

Reconnaissance et carrière : le sentiment d'invisibilité

63 % Considèrent ne pas avoir de reconnaissance, ni de perspective de carrière	**36 %** C'est l'impact sur le moral des agents

Ce que vous en dites

« Les règles d'avancement et de promotion me paraissent justes, transparentes et cohérentes »	**7 %** sont d'accord
« La progression de carrière me paraît juste et lisible »	**17 %** sont d'accord
« Si j'encadre une équipe, je me sens soutenu par ma hiérarchie dans l'exercice de mes fonctions managériales »	**18 %** sont d'accord

Un point d'appui : 77 % des agents interrogés estiment que leur hiérarchie leur fait confiance pour organiser leur travail en autonomie. Paradoxalement, c'est la reconnaissance qui ne suit pas.

« Tout est compliqué et la charge de notre travail énorme (écrits, trajets, absence de considération vis-à-vis des structures) ; l'éducateur de milieu ouvert doit être le valet. »

DPJJ — Éducateurs — Homme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

« Mon implication et la qualité de mon travail ne sont pas reconnues à leur juste valeur. C'est démotivant. Je comprends mieux ceux qui ne s'investissent pas, ils ont raison, ils ont la même paie à la fin du mois. […] »

SG — Fonctionnaire catégorie C — Femme, 35 - 44 ans, 5 à 10 ans d'ancienneté

« Trop de manque de considération par la hiérarchie, un vrai impact sur le moral. Et les notations pas équitables selon son chef de service ; impact sur l'avancement. »

DGAP — Filière administrative — Femme, 45 - 54 ans, 2 à 5 ans d'ancienneté

L'UNSa Justice revendique :

- Des règles d'avancement et de promotion transparentes, publiées et appliquées équitablement.
- Un véritable accompagnement : entretiens de carrière, information sur les concours et les promotions.
- La formation des encadrants au management et le soutien de ceux qui encadrent.
- La reconnaissance de l'expérience des agents en milieu et en fin de carrière…

Formation : des réformes sans préparation

63 %	**11 %**
Dénoncent l'absence d'anticipation aux réformes (formations préalables)	D'agents formés avant l'entrée en vigueur des réformes

Ce que vous en dites

« Le temps consacré à la formation est suffisant au regard des risques, des techniques professionnelles et des nouvelles missions »	**10 %** sont d'accord
« Je suis formé aux réformes de procédure avant qu'elles ne soient applicables »	**11 %** sont d'accord
« Les modalités d'inscription, de sélection ou de départ en formation me semblent équitables entre les agents »	**17 %** sont d'accord

> *« Orientations politiques sécuritaires, moins de moyens, trop de tâches administratives, manque de formation et de soutien pour appréhender des situations familiales de plus en plus complexes. Épuisement et usure professionnelle, désillusion. »*
>
> **DPJJ — Éducateurs** — Femme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

> *« Le poste que j'occupe est intéressant. J'aime ce que je fais, j'ai récemment un poste supplémentaire, je pourrais mieux concilier ces deux postes si des formations professionnelles existaient. Je me forme chez les collègues et par les pas-à-pas. »*
>
> **SG — Fonctionnaire catégorie C** — Femme, 55 ans et plus, moins de 2 ans d'ancienneté

L'UNSa Justice revendique :

- Une formation préalable obligatoire avant l'entrée en vigueur de toute réforme.
- Un temps de formation garanti, avec remplacement pour pouvoir partir en formation.
- Un accès équitable à la formation, avec des critères de sélection transparents.
- Une évaluation des risques psychosociaux dans les services, avec un plan d'actions…

Santé au travail : des signaux d'alerte

57 %	**21 %**
Subissent des pressions liées aux réformes	Évoquent l'épuisement ou la souffrance

Plusieurs de vos réponses permettent de repérer des facteurs de risques psychosociaux. Voici la part d'agents en situation défavorable sur chacun d'eux :

Les sept facteurs de risque

Pression liée aux réformes	57 %
Isolement, injonctions contradictoires	51 %
Charge de travail	51 %
Équilibre vie pro / vie perso	41 %
Sentiment d'insécurité	40 %
Manque de reconnaissance	31 %
Manque de soutien hiérarchique	29 %

Ce que vous en dites

« Surtout ne pas conseiller à nos jeunes collègues de rester directeurs de greffe. C'est un métier usant, sans aucune reconnaissance, sans soutien et qui détruit notre santé à petit feu. »

DSJ — DSGJ — Femme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

« Je viens au travail la boule au ventre. Une hiérarchie totalement autocentrée et sans aucune empathie. Je cherche un autre emploi mais c'est compliqué de trouver l'énergie nécessaire quand on est au plus mal… »

DGAP — Filière technique — Femme, 45 - 54 ans, 2 à 5 ans d'ancienneté

« Le travail en lui-même est un engagement choisi au quotidien mais en termes d'accompagnement de valorisation d'information sur ses droits de soutien, il y a tant à faire pour des métiers qui sont très énergivores et qui créent d'énormes pressions et un stress permanent »

DPJJ — CADEC, RUE, DSPJJ — Homme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

« Dévalorisée soit par le travail, soit par le collègue, toutes ces années à donner, et ne rien recevoir, ni grade supérieur, ni salaire correct, vivement la retraite que je parte enfin de la justice . »

SG — Fonctionnaire catégorie C — Femme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

L'UNSa Justice revendique :

- Un plan de prévention des risques psychosociaux dans chaque service.
- Aucune réforme sans moyens ni formations préalables.
- Une charge de travail soutenable, avec le remplacement de chaque absence.
- La protection immédiate de tout agent exposé aux violences…

Vos mots

Plus d'un millier d'entre vous ont pris le temps d'écrire. Ces témoignages, authentiques, viennent de toutes les directions. Ils disent mieux que n'importe quel chiffre la réalité de vos métiers.

« Les logiciels (surtout Cassiopée) sont inadaptés et chronophages ; il n'y a plus d'adjoint administratif ; le retard en juridiction est totalement désespérant. »

DSJ — Greffier ou cadre-greffier — Femme, 55 ans et plus, plus de 20 ans d'ancienneté

« Opacité, manque d'informations claires, retards, délais de traitement, manque d'effectifs : toutes les filières sont concernées. La prise en compte de cette réalité se fait sur papier mais ne se concrétise pas sur le terrain. »

DGAP — Filière insertion et probation — Femme, 45 - 54 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Il est important que les syndicats négocient aussi notre rémunération et les grilles d'avancement, car le coût de la vie augmente plus vite que les salaires. Je tiens néanmoins à remercier l'UNSA sur les informations régulières que je reçois. »

DPJJ — Éducateurs — Femme, 55 ans et plus, 2 à 5 ans d'ancienneté

« […] Il y a, selon moi, un gros problème de rémunération et de transparence à ce sujet au sein du ministère. »

SG — Agent non titulaire A — Homme, 25 - 34 ans, moins de 2 ans d'ancienneté

« Sous-effectif, arrêts de travail, souffrance au travail, avec manque de moyens et de reconnaissance, surcharge de tâches, sans le personnel supplémentaire. »

DSJ — Adjoint administratif — Femme, 55 ans et plus, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Songe sérieusement à démissionner à cause d'un management méprisant, qui m'a totalement démotivée. »

DGAP — Surveillance, Corps d'encadrement et d'application — Femme, 35 - 44 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

« Communication insuffisante et ambiance de travail tendue et pression ressentie en dépit de missions intéressantes et d'autonomie relative pour les mettre en œuvre. Pas de perspective d'évolution pour la fin de carrière. Même échelon depuis 5 ans sans évolution. »

DPJJ — Fonctions support — Femme, 55 ans et plus, 5 à 10 ans d'ancienneté

« Plus les années passent et plus nos conditions de travail se détériorent, heures supplémentaires à gogo, travail en sécurité, aucune reconnaissance de notre hiérarchie, aucune prise en considération de nos vies familiales. »

SG — Fonctionnaire catégorie B — Homme, 35 - 44 ans, 10 à 20 ans d'ancienneté

Ce que les personnels attendent de l'action syndicale

Vous avez été nombreux à nous dire ce que vous attendez de votre syndicat.

Négociations nationales	**69 %**
Défense collective	66 %
Défense individuelle	66 %
Présence sur le terrain	50 %
Information sur la carrière	49 %
Défense juridique	39 %

Nos engagements

Porter vos résultats dans toutes les instances et auprès du Ministre. Ces chiffres et vos témoignages seront présentés garde des Sceaux et à l'ensemble des directions.
Négocier au niveau national. Rémunération, effectifs, carrières : c'est là que se prennent les décisions et c'est là que nous serons.
Défendre collectivement et individuellement. Aucun agent ne doit rester seul face à une difficulté.
Rendre compte. Nous vous tiendrons informés des suites données. Nous renouvellerons cette consultation tous les ans.

Votre voix compte. Ensemble, faisons-la entendre !

L'UNSa Justice — au service de tous les agents du ministère.

Vous avez répondu, découvrez les résultats !
Retrouvez l'intégralité de la consultation des agents 2026
(par direction, par corps et par thème) en scannant ce QR code ou sur :
https://elections.unsajustice.fr/consultation-2026

Paris, le 3 novembre 2026

Le Secrétaire général,

Jean-François FORGET

UFAP

L'action utile !